

École maternelle du  
Val Cottey

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**du 13/ 11 / 2017**

01120 DAGNEUX



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mr Baud			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentants
Directeur de l'école - Président : Mme Chevalier		X	
Maire : Mr Bernard Simplex		X	
Adjointe au Maire : Mme Couturier-Mme Henriques (passation)	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Heredia	X		
Mme Geissant	X		
Mme Bessieu	X		
Mme Jomard	X		
Mme Gros	X		
Mme Seigneur	X		
Mme Michelas		X	
Mme Golin	X		
Mme Marchand	X		
Un des maîtres du RASED :		X	
D.D.E.N : Mme Grabda	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Barontini Stéphanie (titulaire)	X		
M. Akgun Hasan (titulaire)		X	
Mme Bernard Hoti Anne (titulaire)	x		
Mme Mathiot Céline (titulaire)	x		
Mme Sandy Thibaut	X		
Mr Goulette Sébastien	X		
Akgun Dôndu	X		
Mme Belloir Sylvie (titulaire)	X		
Mr Audin Eric (titulaire)	X		
FARAH Djeman		X	
SABATIER Océane		X	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :		X	
Médecin scolaire :		X	
Infirmier(e) scolaire :		X	
Assistante sociale :		X	
ATSEM : Christelle Leral et Laurence Rousset	X X		
Enseignant ELCO :		x	
Invité : Martine Sollacaro responsable de la BCD	X		
Représentants le périscolaire : Julie Bredy Romuald Bartanave	X X		

Procès-verbal établi le 15/11/2017

Le président, directeur de l'école  
Nom : Mme Chevalier suppléée par Mme Seigneur  
Signature

Le secrétaire, (adjointe au Maire)  
Nom : Mme Henriques  
Signature

Date : 13/11/2017  
Heure de début : 18h10

## Ordre du jour :

1. Présentation des membres du conseil d'école.
2. Remerciements pour le déménagement et l'installation des nouveaux locaux
3. Compte-rendu des élections de représentants de parents d'élèves.
4. Effectifs et organisation interne de l'école.
5. Point sur la BCD.
6. Vote du règlement intérieur de l'école.
7. Comité de pilotage organisation semaine sur 4 jours.
8. Présentation des projets.
9. Aide aux élèves en difficulté : APC, demandes d'aides RASED, AVS
10. Point sécurité.
11. Questions proposées par les parents délégués.

Mme Couturier annonce son changement de fonction au sein du conseil municipal, elle sera en charge des travaux. Mme Henriques la remplace au poste d'adjointe aux affaires scolaires.

### 1 Tour de table des participants

### 2 Remerciements :

Toute l'équipe enseignante tient à remercier la mairie et toute l'équipe technique qui a été très réactive pour tous les réglages suite au déménagement.

### 3 CR des élections de représentants de parents d'élèves.

342 inscrits, 82 votants, 2 votes nuls ou blancs : 80 suffrages exprimés. Un taux de participation de 23,98 % (29,97% en 2016). Les 7 sièges sont pourvus.

### 3. Effectifs et organisation interne de l'école.

7 classes, 11 enseignantes, 7 ATSEM

183 élèves cette année (contre 181 l'an dernier)

60 PS / 66 MS / 57 GS

26 PS : Mme Anne Heredia et Mme Mathilde Geissant avec Estelle Veuillet

27 PS : Mme Fabienne Jomard puis Mme Frécon Stéphanie (mi-temps annualisé) avec Christelle Lérale

25 PS /MS (7/18) : Mme Nathalie Chevalier et Mme Mélanie Golin avec Basma Bouabida

27 MS : Mme Emilie Bessieu avec Isabelle Coelho

26 MS/GS (11/15) : Mme Anita Seigneur avec Laurence Rousset

26 MS/GS (10/16) : Mme Géraldine Marchand avec Naïma Bouabida

26 GS : Mme Valérie Gros et Mme Amandine Michelas avec Vanessa Huguet

Prévisions pour l'an prochain 65 arrivées de PS nés en 2015.

Décloisonnements : de 13h45 à 14h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Mme Jomard et Mme Heredia (lundi, jeudi et vendredi) ou Mme Geissant (le mardi) assurent les décloisonnements pendant le temps de sieste des PS. Elles prennent en charge des petits groupes d'élèves soit pour se rendre à la bibliothèque, soit pour faire une activité prévue par l'enseignante de la classe (jeux à règles, travailler la concentration, les notions de mathématiques, le langage...).

4. Point BCD : Mme Sollacaro, bibliothécaire, gère la BCD installée provisoirement dans l'école des filles. Elle rappelle que la BCD a été créée en 1989 suite à un projet pédagogique des enseignantes de l'école élémentaire. Elle occupe le poste depuis 1996 et a un statut d'agent territorial, ce qui est un cas unique dans le département. Cela permet une gestion efficace du fond. En 2009, la bibliothèque est refondée et informatisée. La BCD a son propre budget d'un montant de 2500 euros par an ; on y trouve 5000 ouvrages de tous types.

Les maternelles peuvent emprunter un livre par semaine, les élémentaires deux ouvrages avec la possibilité d'allonger la durée de l'emprunt. Avant les vacances, ils peuvent emprunter trois livres.

L'année prochaine, Martine sera absente 6 mois pour suivre une formation certifiante, de janvier à juillet. La question du remplacement est posée, aucune réponse n'est proposée pour l'instant.

#### 5- Vote du règlement intérieur de l'école.

Aucune modification n'a été apportée au règlement. Le règlement est lu, approuvé et voté à l'unanimité en cette date du 13 novembre 2017.

#### 6. Comité pilotage organisation 2018 :

Le retour à la semaine de 4 jours suite au vote du conseil d'école extraordinaire du mois de juin 2017 est acté. Les parents d'élèves et la mairie ne souhaitent pas revoter une motion déjà votée.

Il reste à organiser les horaires sur ces 4 jours. Pour cela, un comité de pilotage sera mis en place et composé de 2 personnes de la mairie, 2 enseignantes de l'école maternelle, 2 enseignantes de l'école élémentaire, 2 parents d'élèves, 2 représentants de l'association « les enfants du Val Cottey », la DDEN.

Les nouveaux horaires devront être votés en début d'année au cours d'un conseil extraordinaire. Ensuite, la municipalité devra envoyer un courrier de son côté pour que la DASEN valide le passage à 4 jours avant fin janvier.

#### 7. Présentation des projets de l'école :

- ✓ Bibliothèque : Les élèves se rendent soit avec leur maîtresse soit sur un temps de décloisonnement à la bibliothèque pour emprunter, lire des livres et découvrir des histoires autrement.
- ✓ Semaine du goût : Elle a eu lieu du 9 au 13 octobre. Les élèves ont pu déguster des légumes et fruits variés... Ils ont cuisiné des soupes, des purées, des salades de fruits... et découvert diverses sensations et saveurs (salé, amer, acide, sucré, croquant...).
- ✓ A l'occasion de la Fête du livre qui se déroulera les jeudi 30 novembre et vendredi 1<sup>er</sup> décembre, tous les élèves bénéficieront de l'intervention d'une conteuse. Cette animation se déroulera en partenariat avec la BCD et profitera également aux classes de CP et de CP-CE1. Ce sera un petit spectacle autour du livre auxquels les parents pourront assister.
- ✓ Spectacle de Noël : il aura lieu le mardi 19 décembre au matin dans la salle de motricité de l'ancienne école de filles. C'est un conte musical «Le secret des nuages ». (Financement par la coopérative scolaire)
- ✓ Venue du Père-Noël le vendredi 22/12 (à voir avec un parent d'élève) + Goûter de Noël

- ✓ Semaines de la maternelle : du 22 janvier au 03 février : projet d'une animation DUPLO auprès de chacune des 7 classes de l'école.
- ✓ Manifestation Etend'art (sur la circonscription de la cotière) : journée organisée au printemps autour d'œuvres réalisées par tous les élèves. Le thème est le corps dans tous ses états.
- ✓ Les sorties de classe seront présentées lors du deuxième conseil d'école.

Un grand merci au Sou des écoles qui nous permet ces sorties ainsi qu'à la mairie qui nous a versé une subvention.

### 8. Aide aux élèves en difficulté.

- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont lieu les mardis et jeudis de 11h30 à midi. Elles ont démarré dès la rentrée des vacances et s'arrêteront une semaine avant Noël.

Aucun PS n'a été pris en APC.

MS : 20 (sur le langage, la motricité fine, la numération)

GS : 10 (sur la motricité fine, le langage, la numération)

- RASED : 14 demandes d'aide ont été faites (pour aide à dominante rééducative, pédagogique ou psychologique).
- Une AVS pour un enfant (12 heures par semaine).

### 9. Point Sécurité :

Un exercice d'évacuation incendie s'est déroulé le 29 septembre à 9h15 : évacuation réalisée dans le calme en 2'25 et sans problème particulier.

Le document PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est en cours de modification car nous ne sommes plus dans les mêmes locaux et un exercice d'alerte-intrusion sera effectué en décembre il consistera en un confinement (portes fermées à clé, stores baissés, élèves cachés et silencieux).

Le lieutenant Perrin de la gendarmerie, suite à sa visite des nouveaux locaux, a indiqué qu'un PPMS commun aux deux écoles devrait être rédigé dès l'an prochain.

Pour les parents intéressés, voici un lien vers un document officiel concernant la sécurité des écoles :

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/08aout/21/8/2016\\_securite\\_guide\\_ecole\\_parents\\_616218.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/08aout/21/8/2016_securite_guide_ecole_parents_616218.pdf)

### 10. Questions proposées par les parents délégués :

Organisation du transfert avec le Val Cottey pour le TAP ou le périscolaire : les parents font état de retours des parents concernant les livres de bibliothèque et les carnets de liaison, non pris en charge par les animateurs.

Désormais les animateurs du Val Cottey acceptent de prendre les livres de bibliothèque à la condition qu'ils soient rangés dans les sacs à dos ou accrochés à ceux-ci. Ils s'engagent à être plus vigilants dans la gestion des vêtements et des objets appartenant aux enfants.

Il n'y a pas eu de réponse quant aux vêtements et objets perdus lors de ces transferts.

La Date du prochain conseil d'école est fixée au mardi 6 mars. 13/11/17      heure de fin : 20h00